

**REUNION DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

L'AN 2024, le 21 FEVRIER, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEZICZAK, Président.

MM. CREMONT, DELHAYE, LIEZ et MUZART, Mme MARICOT, Administrateurs.

Excusé : M. RAMPENBERG, Vice-Président,

Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.

**Mmes BEGAT et MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS,
Directeurs de services.**

**Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques
Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

SAINT QUENTIN – RUE RASPAIL - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Dans le cadre de la mise en place de l'habitat inclusif au 60 rue Raspail à Saint Quentin, le GCSMS Alméa, œuvrant pour le développement de l'habitat inclusif, souhaiterait pouvoir utiliser le local pour exercer le projet de vie sociale et partagée dans le but de développer le projet de vie sociale et partagée avec les locataires.

En effet, en 2022, le GCSMS Alméa a obtenu de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif les financements pour développer l'habitat inclusif avec les locataires seniors et porteurs de handicap de la rue Raspail à Saint Quentin.

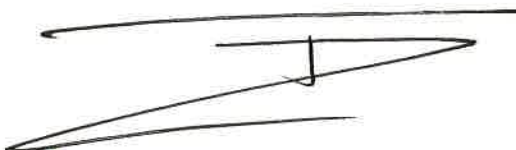
Cette convention s'établirait à titre gratuit.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à signer cette convention de mise à disposition.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise le Directeur Général à signer la convention de mise à disposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.



Acte à classer

BUREAU-4005

1 En préparation **2** En attente retour Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-05T10-50-22.03 (MI251400375)

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20240221-BUREAU-4005-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SAINT QUENTIN - RUE RASPAIL - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Date de décision : 21/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : N. 4005 - SAINT QUENTIN - RUE RASPAIL - CONVENTION MISE A DISPOSITION D UN LOCAL.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/03/24 à 10:50

Par HERMI Farida

Transmis

Date 05/03/24 à 10:50

Par HERMI Farida

Accusé de réception

Date 05/03/24 à 10:56